

COMMUNE D'UCCLE
M. M. COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
1180 BRUXELLES

V/réf. : 16-43346-2017
N/réf. : AA/AH/UCL-2.111/s.602_CTbis
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Rue de Verrewinkel / avenue de la Chênaie. Demande de permis d'urbanisme portant sur le renouvellement d'une cabine de haute tension. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 22/03/2017 sous référence, réceptionnée le 23/03/2017, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 29/03/2017.

La demande concerne le remplacement d'une cabine de haute tension implantée en périphérie du cimetière d'Uccle. Le périmètre d'intervention est situé dans la zone de protection du Kauwberg, classé comme site par arrêté du 27/05/2004.

Le projet ne porte pas atteinte au bien classé et à sa zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières sur le principe du remplacement. Elle demande toutefois d'être particulièrement attentif à la bonne intégration de la nouvelle cabine dans son contexte, de la soustraire à la vue au moyen d'un écran de verdure dense (maintenir un maximum des plantations existantes) et de la traiter dans un ton 'neutre' (éviter le crépi vert). L'opération devra se faire dans le respect des prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ;
B.D.U. – D.U. : Mme V. Henry.